

## Allocution à l'occasion du décès de M. Georges Posener, membre de l'Académie

Jean Pouilloux

---

### Citer ce document / Cite this document :

Pouilloux Jean. Allocution à l'occasion du décès de M. Georges Posener, membre de l'Académie. In: Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 132<sup>e</sup> année, N. 2, 1988. pp. 357-360;

[https://www.persee.fr/doc/crai\\_0065-0536\\_1988\\_num\\_132\\_2\\_14615](https://www.persee.fr/doc/crai_0065-0536_1988_num_132_2_14615)

---

### Ressources associées :

Georges Posener

---

Fichier pdf généré le 21/05/2018

## SÉANCE DU 27 MAI

---

PRÉSIDENCE DE M. JEAN POUILLOUX, PRÉSIDENT

Le Président prononce une allocution à l'occasion du décès de Georges POSENER.

Mes chers confrères,

Georges Posener, qui nous a quittés le 15 mai, était né à Paris le 12 septembre 1906. Il siégeait parmi nous depuis 1969. Ce fut un grand savant et un égyptologue de grand renom, qui a beaucoup apporté à notre connaissance de la civilisation à laquelle il a consacré ses études et sa vie. A peine licencié ès lettres il était entré dans la voie de la spécialisation la plus poussée avec sa thèse de l'École pratique des Hautes Études et sa recherche *sur la première domination perse en Égypte*. Ce travail lui ouvrit très vite les portes de l'Institut d'archéologie orientale, où il entra comme pensionnaire en 1931 ; il y demeura comme chargé de mission jusqu'à la guerre de 1939 ; il ne devait guère se séparer de cette grande maison où se forme l'élite de nos chercheurs en Égyptologie comme en Islamologie, et ce dut lui être une joie particulière quand, quarante ans plus tard Mme Paule Posener fut nommée à la direction de l'Institut du Caire, retrouvant ainsi plus assidûment encore les pas de sa jeunesse et le foyer d'étude où il s'était nourri toute sa vie, où il avait trouvé l'aliment de tous ses travaux, de tout son enseignement, soit comme directeur d'études à l'École pratique des Hautes Études, soit ensuite comme professeur au Collège de France.

De cette orientation première il ne devait jamais se détacher vraiment, occupé qu'il était des contacts de l'Égypte avec ce que nous appellerions aujourd'hui les civilisations périphériques tant vers le sud et la Nubie, que vers l'est et la Syrie, orientation qui faisait dire à notre confrère Jean Nougayrol lors d'une présentation « que rien n'échappait à l'attention de Georges Posener dans le domaine du sémitisme ancien — y compris l'assyriologie ». Il avait en particulier déchiffré et publié avec un soin minutieux les fameux textes de proscription qui ont profondément modifié l'idée que nous avions de la Syrie au temps des Hyksos.

Quelque intérêt qu'il ait porté à ces études, et plusieurs volumes en témoignent tout au long de sa vie — ce ne fut pas là pourtant l'essentiel de l'œuvre de G. Posener. Beaucoup plus important et novateur encore fut l'effort qu'il consacra à dresser le catalogue des ostraca hiératiques littéraires de Deir el Médinet dont la publication de 1933 à 1980 ponctue régulièrement sa carrière avec trois volumes qui constituent une somme où les générations à venir trouveront à puiser pour longtemps.

Pour ce faire il fallut à Georges Posener déployer des qualités de méthode et d'investigation qui assuraient un inventaire exhaustif, de véritables qualités de détective, ainsi que l'a fait valoir récemment une grande presse ordinairement plus avide de sensationnel que d'exactitude ; il lui fallut surtout procéder à des déchiffrements malaisés de l'écriture hiératique, difficile entre toutes, où pourtant il était passé maître, un maître universellement reconnu, comme l'attestent les titres honorifiques qu'il reçut aux États-Unis, en Angleterre ou en Allemagne. Par de laborieux et méritoires déchiffrements il réussit à assurer une interprétation définitive de textes longtemps méconnus, à fixer ainsi l'emploi de la « rubrique », cette encre rouge qui portait avec elle une signification défavorable et qui intervenait comme pour un effet magique au milieu de documents écrits à l'encre noire. Il s'attacha aussi à déchiffrer les textes difficiles que portaient tant de figurines égyptiennes d'envoûtements, en particulier les textes d'envoûtement que notre confrère Jean Vercoutter avait mis au jour à Mirgissa. Il pouvait ainsi écrire une nouvelle histoire de la magie égyptienne et de ses effets.

Déchiffrant sur ostraca et papyri G. Posener a véritablement révélé une littérature égyptienne inconnue, littérature souvent d'enseignement et moralisante, comme on voit dans des textes scolaires écrits à la gloire du métier de scribe. On y rencontre ainsi un maître tentant de ramener dans le bon chemin un élève récalcitrant, essayant de lui montrer que ce n'est pas une vie que « de haler les barques et de ne faire qu'un avec les crocodiles et les hippopotames ». D'autres textes encore dressent une véritable satire de l'état militaire, révélant ainsi l'attraction exercée par l'armée sur la jeunesse égyptienne ; d'autres enfin dispensent sous forme de contes une sagesse pratique, qui montre l'idéal proposé aux jeunes scribes : « Puisses-tu être scribe et fréquenter la maison de vie. Deviens pareil à un coffret de livres. » Mais surtout G. Posener sut restituer de véritables contes qui se poursuivent à travers des manuscrits appartenant à des époques différentes : ainsi l'histoire de Néferkaré et du général Siséné. Le texte qui met en scène un roi de l'Ancien Empire a dû être rédigé au Moyen Empire ou à la XVIII<sup>e</sup> dynastie. Il a été transmis par écrit jusqu'à la XXV<sup>e</sup> ou la XXVI<sup>e</sup> dynastie. Le pre-

mier épisode place le récit à l'époque du roi Néferkaré, soit à la fin de la VI<sup>e</sup> dynastie, vers 2250. Il mentionne le général Siséné qui reparaît dans le troisième épisode. Le deuxième épisode a pour héros un plaideur, originaire de Memphis. Ce qui subsiste du texte nous fait voir le plaideur qui n'arrive pas à se faire écouter ; tout le monde s'ingénie à le troubler ; un chahut en règle s'organise et le plaideur se retire en pleurant, à la fin du moins de ce qui est gardé de l'histoire. Le troisième épisode est de tous le plus intéressant. Théti, le fils de Hent, aperçoit un soir le roi Neferkaré qui s'éloigne de son palais pour une promenade solitaire. « Tiens se dit notre homme, donc c'est vrai ce qu'on raconte. Il sort la nuit ». Et il suit le roi qui va droit à la maison du général Siséné. Arrivé là Neferkaré jette une brique et frappe du pied. A ce signal on fait descendre une échelle et le roi peut ainsi pénétrer dans la maison. Il en ressort quatre heures plus tard, après avoir fait, dit le texte, tout ce qu'il désirait auprès du général Siséné et qui n'était pas nécessairement des affaires de l'État. La même scène se répète plusieurs soirs et Théti se rend compte que les sorties nocturnes du roi étaient connues de beaucoup de gens et qu'on en jasait.

Je ne me suis attardé à ces récits que pour vous rappeler les genres littéraires dont nous devons la révélation à G. Posener, pour mettre en évidence aussi la subtilité et l'intuition qu'il mit en œuvre pour suivre de génération en génération la permanence d'une littérature dont le fil ténu reliait des documents dispersés à l'extrême et que seul un familier de l'histoire égyptienne, de toute cette histoire et qui est si longue, était en mesure de relier entre eux. Car G. Posener ne se contenta pas d'apporter des textes inédits ; il sut en tirer des vues nouvelles sur l'histoire et la manière de gouverner des Pharaons : ainsi dans son étude sur « littérature et politique dans l'Égypte de la XII<sup>e</sup> dynastie » il met en évidence le rôle de la propagande comme moyen de gouvernement ; c'est une approche plus fine et plus personnelle encore de la mentalité égyptienne qu'il découvre dans le volume intitulé « sur la divinité du Pharaon ». Il s'élève contre la conception courante qui représente le Pharaon comme un dieu authentique. Selon lui cette représentation résulte d'une sélection opérée dans les sources et ne rend pas compte de la complexité réelle des idées. Le roi est appelé « dieu » dans les inscriptions, mais il n'est pas rare qu'il soit placé dans la dépendance des dieux et qu'il ait à exécuter leurs ordres. Si en principe il vit parmi les dieux, il n'en a pas moins recours à l'oracle pour communiquer avec ceux-ci et il se glorifie des songes qu'ils lui envoient. Les textes certes lui attribuent des facultés surnaturelles, mais ne mettent à son crédit aucun des prodiges qu'ils relatent, aucune guérison miraculeuse. Les contes populaires, loin de présenter le roi comme un être sur-

humain, en donnant une image des plus modestes et prosaïques. Tels sont, selon G. Posener, les faits qu'il faut prendre en considération si l'on veut se faire une idée exacte et complète des réactions mentales de l'Égypte devant la royauté.

C'est assurément donner bien succinctement et de manière bien imparfaite, un bref aperçu de l'apport scientifique du savant que nous venons de perdre. Son œuvre cependant restera parmi nous, et pour les générations à venir, comme un exemple de méthode et de minutie, d'originalité aussi et d'esprit critique, un esprit critique qui marquait ses interventions parmi nous et qui nous manquera désormais.

Le Secrétaire perpétuel donne lecture d'une lettre de condoléances de l'Académie française.

M. Adnan Bounni, sous le patronage de M. André CAQUOT, donne lecture de sa communication intitulée : « Découvertes archéologiques récentes en Syrie ».

L'ordre du jour appelant le vote pour l'attribution de deux prix de l'Institut, l'Académie se forme en comité secret.